

La CCI de Montpellier favorable au 3^e scénario de la LGV, encourage les entreprises à donner leur avis

La première réunion du débat public sur la LGV est programmée le 12 mars au Corum de Montpellier, à 19 heures. La CCI de Montpellier participera à cette réunion d'ouverture. Les Elus de la CCI ont déjà pris une position officielle et choisi le scénario C, un avis qui sera transmis comme contribution, à la Commission nationale du débat public.

La ligne nouvelle Montpellier-Perpignan est apparue ces dernières années comme le chaînon manquant d'une liaison à grande vitesse entre Amsterdam et Séville. Cette ligne nouvelle pourrait entrer en service en 2020. L'enjeu de la LGV est certes un enjeu européen, mais pour notre région, il est tout aussi important, car la ligne historique sera totalement saturée en 2020. D'ores et déjà elle ne permet ni le développement du transport cadencé des TER entre les villes de notre région, ni le report du fret de la route vers le fer.

Pour le scénario C

La CCI de Montpellier a pris position pour le scénario C, qui répond le mieux aux objectifs de développement économique qu'elle s'est fixés. Ce scénario présente une vraie ligne mixte fret/voyageurs qui permet aux TGV de rouler à une vitesse commerciale satisfaisante (300 km) et de bien gérer le trafic fret, grâce aux voies d'évitement.

« C'est d'ailleurs le principe de mixité qui avait retenu l'attention du Grenelle de l'environnement et permis de relancer le projet. » précise Jean-Pierre Fabre Président de la CCI de Montpellier, qui ajoute « Le fret longue distance peut rouler sur la voie nouvelle, tandis que le fret régional emprunte la voie historique, sur laquelle il trouve de nouveaux sillons. La ligne actuelle peut également recevoir le trafic augmenté des TER, qui desservent les villes de la région. Le report modal est donc réel et permet de désengorger les infrastructures routières ». Par ailleurs, le report du trafic vers le rail étant réellement concurrentiel en termes de coût et de délais, le bilan carbone de ce scénario est le plus largement positif des quatre.

A terme, la gare nouvelle du Mas Rouge permettra d'envisager une connexion avec l'Aéroport Montpellier Méditerranée et donc une vraie inter-modalité. La liaison avec le centre-ville pourra se faire grâce au prolongement de la 1^{ère} ligne de tramway.

Encourager l'expression des entreprises

Dans le cadre du débat public, il est important que la voix des chefs d'entreprise soit entendue. Faire participer les entrepreneurs à ce débat est un des objectifs la CCI de Montpellier depuis le 3 mars. Déjà sur le site www.montpellier.cci.fr un dossier est consacré au sujet, et l'information a été adressée à plus de 10 000 personnes. Un lien renvoie vers le site officiel du projet LGV, où les internautes peuvent laisser leurs avis. « Nous engageons les dirigeants à participer aux réunions publiques, à visiter le site internet du Débat Public, en un mot à faire connaître leur position par tous les moyens proposés », insiste Jean-Pierre Fabre.

La CCI de Montpellier sera elle-même présente à toutes les réunions publiques organisées sur son territoire pour faire valoir sa position : le 12 mars pour la première réunion d'ouverture à Montpellier, et le 25 juin pour la réunion de clôture à Montpellier également, mais aussi à Clermont-l'Hérault et à Pézénas. L'avis de la CCI sera également publié dans le cadre d'un « cahier d'acteurs », réalisé par la CRCI Languedoc-Roussillon.

Contact Presse CCI de Montpellier

Marie-Laure Biscaye – 04 99 51 53 83 / 06 75 25 01 27
ml.bicaye@montpellier.cci.fr